

Rapport annuel du Comité pour l'exercice 2021

Mesdames, Messieurs, chers Collègues et Amis,

Activités d'ASOLAC.

L'année 2021 est restée partiellement marquée par les effets de la crise sanitaire sur les activités principales d'ASOLAC :

- Repas communautaires
- Permanence accueil

Repas Communautaires

Coordonnés par Florence Michel, Vice-présidente, ces repas ont repris dans la deuxième moitié de l'année. Les données chiffrées vous sont accessibles dans la présentation des comptes 2021.

Depuis la reprise, nous avons dû constater une baisse de la fréquentation.

Permanence d'accueil

La permanence accueil (ci-après PA) de Nyon est un lieu d'accueil et d'écoute où chacun peut venir sans rendez-vous et gratuitement deux demi-journées par semaine (lundi 14h30-17h30 et mercredi 9h-12h). Elle est ouverte depuis janvier 2014. Elle s'adresse à toute personne ayant des questions sociales, un besoin de partager ses difficultés humaines ou sa recherche de sens. L'équipe de la permanence est composée de bénévoles, de professionnelles de l'Église catholique et de l'Église réformée ainsi que d'une assistante sociale.

Statistiques de fréquentation

Au cours de l'année 2021, la PA a comptabilisé 278 passages (seuls les adultes sont comptés, pas les enfants) sur toute l'année. Cela signifie un passage en moyenne de 3 personnes par permanence (85 permanences ouvertes sur l'année), ce qui représente une augmentation par rapport à l'année 2020, qui a été fortement touchée par les restrictions sanitaires. A noter que dans l'année 2021, les permanences physiques ont été reprises normalement avec la présence de l'assistante sociale et des aumôniers.

Profils des usagers et motifs de leur passage

Comme les années précédentes, les usagers de la permanence sont des personnes confrontées à des événements de vie les mettant dans une situation précaire et/ou difficile. Ils poussent la porte de la PA pour des problèmes souvent complexes et variés, concernant principalement des :

- Difficultés financières (demande d'aide pour payer certaines factures et/ou demande de bons)
- Dettes, poursuites
- Questions juridiques, de permis de séjour
- Recherche d'emploi ou de logement

Cette année, en raison de la crise du Covid qui a obligé des personnes à sortir de l'ombre et faire appel à l'aide, il y a eu peut-être davantage de personnes sans permis de séjour

qui ont fréquenté la permanence accueil, notamment des personnes d'origine sud-américaine ou de Mongolie. Il est clair que ces dernières sont les personnes qui ont été le plus rapidement impactées par la crise économique.

Équipe et organisation

L'équipe professionnelle est toujours composée d'une professionnelle de l'Église Catholique Vaud, d'une professionnelle de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) et d'une assistante sociale de Caritas Vaud.

Ces professionnelles sont appuyées par une équipe de bénévoles. A chaque PA, une bénévole est en principe présente (l'équipe est actuellement composée uniquement de femmes).

Alors que nous avons agendé des séances de travail, la pandémie et les restrictions sanitaires provoquées par le COVID nous ont empêchées de nous voir à plusieurs reprises (une seule séance de travail a eu lieu entre les professionnelles en 2021). Heureusement, nous avons pu nous réunir avec les bénévoles pour un repas en mai et remercier ainsi chacune pour son engagement.

Le Comité de pilotage (COPI) constitué de l'équipe des professionnelles et d'un représentant de chaque institution impliquée dans la PA s'est réuni une fois par zoom en 2021.

Volet spirituel

Suite à l'action de la ville de Nyon de l'an dernier (Covid et précarité due à l'absence de statut légal), Mireille Reymond Dollfus a continué d'accompagner quelques personnes durant le premier semestre 2021.

Plus largement, pour les 2 aumôniers, l'accompagnement de certaines situations a nécessité un suivi à intervalles irréguliers en fonction de l'évolution de leur situation soit financière soit sociale parce que la PA représente pour eux une base où ces personnes savent qu'elles seront accueillies, que leur situation est connue, et qu'elles trouveront une écoute pertinente pour avancer. Ces accompagnements ont souvent été intenses.

Dans ces situations complexes, la collaboration entre l'assistante sociale et les aumôniers s'est renforcée afin d'agir de manière conjointe, en particulier vis-à-vis des personnes dans la clandestinité ou celles Sans Papiers.

Les incertitudes multiples liées au marché du travail et à la situation sanitaire ont été sans doute des facteurs déterminants pour accroître chez beaucoup de personnes des vécus de découragement, stress, solitude. Parfois tensions familiales et comportements problématiques ont également apparu.

A cet égard, l'offre de la PA, comme un lieu d'écoute en profondeur possible et de mise en lien avec tout un réseau a eu et continue d'avoir tout son sens.

Parmi d'autres, voici quelques situations difficiles auxquelles nous avons dû faire face :

- Une femme asiatique cherchant à obtenir la nationalité suisse avec deux jeunes enfants en âge scolaire mais dont le mari beaucoup plus âgé est rentré en EMS et n'a plus pu s'occuper de l'administration familiale et a laissé des arriérés d'impôts importants.
- Une femme sans papier depuis 12 ans en Suisse licenciée séance tenante par son employeur sans appliquer le droit du travail en vigueur.

Volet social

Dans le cadre des consultations sociales lors de la permanence accueil, l'assistante sociale apporte un appui aux personnes en :

- les orientant vers le service adéquat et le réseau existant
- effectuant des démarches administratives concrètes (courrier, téléphones...)
- répondant à leurs questions et les informant sur les aides financières possibles (PC-famille, RI, subsides,...) et les aides matérielles existantes

Dans les cas où aucune orientation vers une assistante sociale d'une autre institution (CSR, EVAM, Graap, Pro Infirmis, etc) pour un suivi social ou une aide financière n'est possible, l'assistante sociale de la PA peut proposer un suivi social avec un objectif précis. Ce suivi, qui se fait hors du cadre et des heures de la PA, concerne principalement les personnes qui n'ont pas de permis de séjour ou dont le permis est à risque (permis B ou L depuis moins de 2 ans) en cas d'orientation vers les services sociaux existants.

En 2021 aussi, les personnes qui remplissaient certains critères et qui ont été impactées économiquement par la crise du Covid, ont pu être aidées financièrement grâce à des fonds d'aide d'urgence Corona.

Permanence travail (PMT)

La permanence travail n'a pas été active en 2021.

Constat et perspectives

La complémentarité entre le volet spirituel et social est toujours très bonne. La personne qui le souhaite peut ainsi exprimer son vécu, sa souffrance, ses difficultés de vie dans un premier temps avec l'aumônier (et parfois la bénévole) et se concentrer sur ses questions administratives et financières par la suite avec l'assistante sociale. Chaque professionnelle peut de ce fait se focaliser sur sa sphère d'action.

Ainsi, globalement, les usagers repartent soulagés, plus détendus qu'à leur arrivée à la PA, grâce aux aides concrètes fournies, mais aussi et parfois surtout grâce au fait d'être écouté et que l'on prenne du temps pour eux. La coexistence au sein de la PA entre une permanence sociale et un lieu de rencontre (où les personnes n'ont pas de questions sociales à résoudre mais viennent uniquement discuter et boire un café) garde toute son importance.

La collaboration avec la permanence des Sans Papier de la Côte a continué de façon stable puisque le collectif s'est réuni régulièrement deux fois par mois le mercredi après la PA. Plusieurs personnes ont été adressées à cette permanence des Sans Papier suite à leur passage à la PA. D'autres personnes ont parfois fait le parcours en sens inverse.

Plate-forme sociale du district de Nyon

La plate-forme ne s'est réunie qu'une fois au Centre Social Régional (CSR) de Nyon en octobre, celle de mai ayant dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Ces rencontres permettent de maintenir un lien et une information réciproque entre les différents acteurs publics et privés des services sociaux du district de Nyon. Il est à noter qu'en 2021 aussi, nous avons assisté à des demandes de participations nouvelles notamment liées à la dimension des besoins alimentaires liés à la crise.

Sapin solidaire

Associée à l'action Sapin solidaire initiée par la Paroisse réformée de Nyon, ASOLAC, par l'engagement sur le terrain des membres du Comité, a souhaité se joindre en tout œcuménisme à cette remarquable manifestation de fin d'année.

Site informatique ASOLAC

Grâce au travail de Stéphane Kremszner, membre du comité, le nouveau site a pu être mis en ligne. En conséquence, le solde de la provision a été versé dans les comptes généraux.

Notre gratitude va aussi à tous nos partenaires : Caritas, mais aussi la Région La Côte de l'EERV et l'UP de Nyon - Terre-Sainte. Les liens se sont renforcés, concrétisés par diverses rencontres et actions avec les Paroisses.

Votre comité continue à entreprendre toutes les actions possibles afin d'ajuster au mieux les actions d'ASOLAC aux besoins des 2 Eglises présentes dans notre région mais aussi répondre aux nouveaux besoins apparus à la faveur de la crise sanitaire.

Le Comité vous remercie pour votre confiance et vos appuis.

Pour le comité

René Perruchoud, président

Le 22 mars 2022